

Réf: Dossier 438451

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRE KING CONSULTING » en abrégé « IKC »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 7EME TRANCHE, Lot  
3653, Ilot 305

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/07/2025, et enregistrés au CEPICI le 12/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE KING CONSULTING » en  
abrégé « IKC »

Objet : FORMATION, CONSULTANT, COMMERCE  
GENERAL, IMPORT-EXPORT, NEGOCE, LOCATION ET  
VENTE, FOURNITURES DE BUREAUX

- l'acquisition, la location et la vente de tous  
biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous  
établissements financiers avec possibilité de donner en  
garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de  
commerce.

- la prise de participation dans toute société  
existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,  
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se  
rapportant directement ou indirectement à l'objet social  
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 7EME TRANCHE, Lot  
3653, Ilot 305

Dirigeant(s) Mlle KOMBA LOU TINAN STÉPHANIE NADÈGE  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-05576 du 13/11/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°70228/GTCA/RC/2025 du 13/11/2025

